

Commune de Rombas  
Département de la Moselle  
Arrondissement de Metz-Campagne

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2023

Délibération n° 2023/12/4

Date de la convocation : 8 décembre 2023	La séance débute à 18h00 et se termine à 20h10	Acte exécutoire à compter du : 15 décembre 2023	Affichée en Mairie le : 19 décembre 2023
---	--	---	--

Conseillers élus : 29

Conseillers en fonction : 29

Conseillers présents : 18

Étaient présent(e)s

M. FOURNIER M. RISSER Mme WAGNER M. NOBILE Mme MACAIGNE M. MARRELLA Mme MUHLMANN M. DUMON	Mme KRAOUCHE Mme KEUVREUX Mme COLOMBEY M. CHARO M. BARBARAS Mme DA ROCHA M. DOLBEAU Mme INTERRANTE	M. VILLA Mme STEINBACH
--	---	---------------------------

Étaient absent(e)s avec procuration (10)

Mme OUTOMURO procuration à Mme WAGNER M. SAUDRY procuration à M. RISSER M. RUPPERT procuration à M. MARRELLA Mme BENCI procuration à Mme MUHLMANN Mme BALZER procuration à Mme KEUVREUX M. IORFIDA procuration à Mme MACAIGNE	Mme MOLINA procuration à M. DOLBEAU M. PELTIER procuration à M. IAFRATE Mme GATTO procuration à Mme INTERRANTE M. BEN-ARIF procuration à M. VILLA
--	--

Était absent(e)s excusé(e)s (1)

M. IAFRATE

Secrétaire de séance : M. DOLBEAU

**4. Convention de contribution volontaire au Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes (FDAJ)**

Le Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes en difficulté de la Moselle créé par la loi n° 2044-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales a pour objet d'accorder des aides aux jeunes de 18 à 25 ans, français ou étrangers en situation de séjour régulier en France, qui connaissent des difficultés d'insertion sociale ou professionnelle. Elles sont destinées à favoriser une démarche d'insertion.

Afin de soutenir les jeunes dans leurs projets, les communes mosellanes de plus de 2000 habitants sont sollicitées pour une participation fixée à 0.15 € minimum par habitant soit 1493.25 euros.

**CONFORMEMENT** à l'article L. 263-3 du Code de l'action sociale et des familles une convention est proposée par le Département de la Moselle (en annexe).

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **DECIDE** de signer la convention relative au FDAJ entre le Département et la Commune

---

Pour extrait certifié conforme,  
Rombas, le 15 décembre 2023

Le Maire,



A blue circular official stamp of the Mayor of Rombas, Moselle, is placed over a handwritten signature in black ink. The stamp contains the text 'MAIRIE DE ROMBAS' at the top and '(Moselle)' at the bottom, with a central emblem.

Lionel FOURNIER

Secrétaire de séance,



A handwritten signature in blue ink is written over a blue circular official stamp of the Secretary of the Municipal Council.

Jonathan DOLBEAU